

---

# PASS SANITAIRE

Conformément à la publication du journal officiel du 06 août 2021,  
l'accès à notre établissement nécessite la présentation d'un

**PASS SANITAIRE VALIDE**



**PASS SANITAIRE SOUS FORMAT  
DIGITAL OU PAPIER**

La conformité du pass sanitaire **sera vérifiée lors de votre accueil** selon les règles sanitaires en vigueur. La vérification ne permet ni d'avoir accès, ni de stocker vos données personnelles.

Nous vous souhaitons un agréable moment parmi nous !

